



GREENPLAC®

PLAQUE DE CONSOLIDATION POUR SOLS EQUESTRES

Grâce à sa conception et ses caractéristiques techniques, GREENPLAC® permet la consolidation des sols équestres sans atténuer l'infiltration naturelle. Les alvéoles peuvent être remplies de différents types de matériaux, substrats afin d'aménager des zones minérales ou végétales.

1. Photos



2. Descriptif produit



Fabriquée en polyéthylène 100% recyclé, de couleur verte, la plaque Greenplac® est dotée d'un système d'assemblage sur les côtés assurant un bon maintien des plaques entre elles et empêchant la désolidarisation dès la mise en œuvre, ceci afin d'apporter stabilité, portance et résistance à la surface réalisée.

Dimensions utiles d'une plaque : 591 x 378 mm soit 0.2234 m² (soit 4.4763 plaques pour 1 m²).
Hauteur : 40 mm.

Résistance à vide : 112 T/m².

Poids d'une plaque au m² : 3.80 kg/m².

Résistant au gel et aux UV.

Livré assemblé par 4 plaques pour faciliter la mise en œuvre.

Conditionnement : 104 plaques soit 23.2336 m² par palette.

Garantie 10 ans (Dans le respect de nos CGV et conseils de pose).

3. Mise en oeuvre

Selon la nature du sol et l'utilisation souhaitée, 3 types de stabilisation sont possibles :

- la **mise en oeuvre sans fondation** est possible pour des projets couverts sur sols drainants ou portants avec une pente suffisante. Elle peut être utilisée pour des projets temporaires.

Pour cela il faut, sur un sol stabilisé, poser un géotextile non tissé de 120g/m² minimum.

Ensuite, poser les plaques Greenplac®.

Les remplir d'un matériau drainant.

Puis enfin réaliser une couche praticable qui peut varier de 1 à 15 cm selon l'utilisation finale.

- la **mise en oeuvre avec des fondations minimales** est préconisée pour des sols moyennement drainants et portants.

Pour ce faire, décaisser le sol d'environ 30 cm, poser un géotextile non tissé de 120g/m² minimum.

Répondre une couche de gravier de granulométrie 4/10 ou 6/10 sur une épaisseur comprise entre 4 et 10 cm.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante.

Ensuite, poser les plaques Greenplac®.

Les remplir d'un matériau drainant.

Puis enfin réaliser une couche praticable qui peut varier de 1 à 15 cm selon l'utilisation finale.

- la **mise en oeuvre avec des fondations classiques** est préconisée pour des sols peu portants et imperméables.

Pour ce faire, décaisser le sol entre 20 et 60 cm, poser un géotextile non tissé de 120g/m² minimum.

A l'aide de gravier de granulométrie 20/40, réaliser une couche de fondation drainante d'une épaisseur de 10 à 30 cm en fonction du sol (La couche de fondation drainante peut être remplacée par la mise en place d'un système de drainage qui peut s'avérer plus pérenne et plus économique).

Répondre une couche de gravier de granulométrie 4/10 ou 6/10 sur une épaisseur comprise entre 4 et 10 cm.

Compacter à l'aide d'une plaque vibrante.

Ensuite, poser les plaques Greenplac®.

Les remplir d'un matériau drainant.

Puis enfin réaliser une couche praticable qui peut varier de 1 à 15 cm selon l'utilisation finale.

4. Applications

Chemins d'accès.

Manèges, carrières/pistes pour l'entraînement.

Paddocks.

Abris.

Sont exclues les zones destinées à la compétition.

